

# TÊTES CHERCHEUSES

## Guy Denis

Conseiller pédagogique  
Cégep de Sherbrooke

Invité à réfléchir sur la pertinence de la vocation de la recherche comme voie de développement et d'avenir des cégeps après vingt ans d'existence, j'ai choisi de traiter d'une problématique toute particulière, celle de la continuité.

Des activités de recherche ont été menées dans les collèges depuis leur origine, est-il besoin de le rappeler ? Ces recherches ont d'abord été de nature pédagogique, surtout dans le cadre du programme PROSIP de la DGEC. Depuis 1982, les professeurs ont également eu accès à la recherche disciplinaire ou libre dans le programme ACSAIR du FCAR. Finalement, s'est développée la recherche appliquée dans le cadre de centres spécialisés localisés dans plusieurs collèges. Ce dernier type de recherche recevra cette année un soutien accru grâce au nouveau programme d'aide à la recherche technologique mis sur pied par la DGEC.

Ce court rappel historique nous permet de constater que la recherche existe bel et bien dans le réseau des collèges et qu'elle a constitué de fait un axe de développement de nos institutions. Pourrait-elle prendre une plus grande ampleur et à quelles conditions ? Voilà les questions sur lesquelles je voudrais m'arrêter dans les lignes qui suivent. Je le ferai

\* Texte paru dans : *Les actes. À 20 ans, les choix déterminants*, Colloque de la CEQ sur l'avenir du cégep, tenu à Montréal en novembre 1987.

## La recherche au collégial : une question de continuité ?\*

essentiellement à partir de mon expérience comme conseiller pédagogique au collège de Sherbrooke.

### LA CONTINUITÉ

Mon expérience, aussi bien comme chercheur que répondant local pour des projets PROSIP (PAREA) ou ACSAIR, m'incite à croire que le problème majeur de la recherche au collégial en est surtout un de continuité. Lui assurer une continuité constituera, à mon avis, la condition principale à remplir pour que l'axe « recherche » se développe dans une institution ou dans le réseau. Je considère qu'à l'heure actuelle cette continuité est difficile à assurer, compte tenu des conditions concrètes qui sont faites aux chercheurs. Si nous ne parvenons pas à résoudre quelques-unes de ces difficultés, la recherche continuera, bien sûr, à être présente dans les collèges, mais avec l'envergure plutôt limitée qu'elle connaît aujourd'hui.

Voyons en quoi cette continuité dans l'effort de recherche est essentielle pour assurer le développement. Il faut se rendre compte que la recherche ne s'improvise pas et que, par conséquent, elle exige un effort de moyenne ou de longue durée.

Un chercheur, c'est une personne qui doit être formée et cela nécessite quelques années ; un projet de recherche, c'est un document qui doit être articulé et mis en forme ; un domaine de recherche, c'est un sujet qui doit s'inscrire dans une problématique en faisant appel à une information de pointe ; un résultat de recherche, c'est un élément qui doit être publié et communiqué à la communauté scientifique par le biais des canaux usuels : revues spécialisées, colloques, séminaires, etc. Au moment de sa réalisation, un projet de recherche nécessite souvent une infrastructure matérielle, organisationnelle et technique qui doit être mise en place en faisant appel à des ressources importantes.

Recourons à une image : développer la recherche dans une institution, c'est s'assurer qu'il y a une roue qui tourne avec l'énergie requise pour la faire tourner et qui doit générer elle-même une partie de l'énergie qui continuera à la faire tourner ; sinon la roue s'immobilise, la recherche s'estompe. Certains projets de recherche n'auront été qu'un feu de paille, parfois très étincelant, mais sans durée, sans continuité, en quelque sorte.

<i>ACSAIR</i> :	Aide aux chercheurs des collèges et aux chercheurs sans affiliation institutionnelle reconnue.
<i>CADRE</i> :	Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation.
<i>DGEC</i> :	Direction générale de l'enseignement collégial.
<i>FCAR</i> :	Formation de chercheurs et aide à la recherche.
<i>MESS</i> :	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.
<i>PAREA</i> :	Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage.
<i>PROSIP</i> :	Programme de subvention à l'innovation pédagogique.

## La formation des chercheurs

Pour que cette roue tourne, il faut d'abord former des chercheurs, ce qui m'amène à soulever la question suivante : combien de professeurs ou de professionnels dans les collèges ont une formation en recherche ? Une publication du MESS identifiait 1 576 individus possédant une maîtrise et 378, un doctorat, donc quelque 2 000 personnes sur 12 000 « officiellement qualifiées » pour entreprendre des travaux de recherche dans le réseau. Cela représentait 16,5 % du personnel recensé. Au risque de jouer les éteignoirs, puis-je faire remarquer qu'en d'autres milieux, en d'autres pays et sous d'autres cieux, le doctorat constitue généralement le seuil de compétence pour accéder à la carrière de chercheur, la maîtrise n'étant considérée que comme un exercice préparatoire. Si l'on retient ce critère d'exigences, ce serait plutôt 3 % du personnel des collèges qui serait « officiellement qualifié » pour la recherche. Et même là, ces 3 % sont très inégalement répartis dans le réseau. Il est de notoriété publique que les collèges anglophones ont proportionnellement plus de professeurs détenteurs d'un doctorat que les collèges francophones.

Si l'on retient cette distinction, une première voie d'action s'impose pour que la roue commence à tourner : permettre à un plus grand nombre de professeurs ayant une maîtrise de poursuivre leur formation jusqu'au niveau du doctorat. Reprendre des études après quelques années d'enseignement n'est pas une tâche facile, tant au plan personnel, professionnel que financier. Demandons-nous alors quels sont les mécanismes d'aide offerts au personnel des collèges pour poursuivre des études de niveau doctoral. Pour accorder une bourse suffisante à un seul enseignant, par exemple l'équivalent de 80 % de son traitement, à peu près tous les fonds dévolus au comité de perfectionnement local seraient requis, ne laissant aucune somme disponible pour les autres besoins. Une deuxième source de financement serait la bourse FCAR mais l'écart entre cette dernière et le traitement du professeur laisse une barrière financière importante.

Le personnel de collège qui veut compléter sa formation en recherche doit accepter de s'endetter ou trouver un aménagement de sa tâche conciliant études et travail. S'il est souhaitable que la recherche prenne de l'ampleur dans le

réseau collégial et manifeste une certaine continuité, il faudrait donc faciliter, pour un plus grand nombre, l'accès à des études de niveau doctoral. Avec plus de chercheurs formés, se retrouveraient dans nos murs plus de personnes susceptibles d'entreprendre ou de mener des projets de recherche.

## L'émergence comme chercheur

La formation de chercheurs constitue, bien sûr, une condition nécessaire au développement de la recherche, mais, à elle seule elle n'est pas suffisante. Aujourd'hui, la recherche se fait largement à l'aide d'octrois ou de subventions. Vouloir faire de la recherche, c'est s'engager dans la préparation de demandes de subventions. Dans un tel contexte, où trouver le temps nécessaire pour préparer de telles demandes ? La recherche étant un milieu hautement compétitif, vous n'êtes pas sans savoir que le taux de refus des demandes, dans les organismes de subventions, dépasse les 50 % pour atteindre 70 % et même 80 %. Préparer un projet de recherche n'est pas une mince affaire : revue de la documentation, détermination de la problématique, construction et élaboration du cadre expérimental et ainsi de suite. Et même parmi les projets bien structurés, le taux de refus demeure substantiel.

Dans les collèges, contrairement aux universités, la recherche n'est pas intégrée à la tâche. Le professeur doit donner quinze heures de cours, parfois dix-huit ; le professionnel, quant à lui, est tenu à une semaine de 35 heures de travail. Comment, dans de telles conditions, parvenir à préparer un projet qui va permettre au chercheur d'émerger, de faire sa marque ? On fait souvent l'observation que ce n'est probablement même pas la majorité des professeurs d'université qui s'adonnent à des activités de recherche. Si tel est le cas, avec les conditions beaucoup moins favorables qui prévalent dans les collèges, comment peut-on espérer que des chercheurs puissent préparer des projets de qualité ?

Permettez-moi un exemple : Comme conseiller pédagogique, j'ai souvent à répondre à des demandes de professeurs intéressés à soumettre à la DGEC des projets à caractère pédagogique dans le cadre de PAREA. Lorsqu'ils viennent me voir, je leur demande s'ils ont

une piste de recherche à explorer. Bon nombre de mes interlocuteurs ont plutôt un problème qu'une idée ou une piste de recherche à soumettre, de telle sorte que la démarche ne se poursuit guère plus loin.

Dans le cas d'une personne qui a une idée intéressante, une piste qui pourrait se révéler fructueuse, la seconde étape consiste à passer de l'intention au projet articulé. Pour parvenir à rédiger le mémoire de présentation d'un projet à PAREA (entre quinze et vingt pages de texte), il faut y consacrer généralement une centaine d'heures de travail et cela à travers les exigences de la tâche usuelle. Pour favoriser le développement de la recherche et pour assurer une plus grande continuité, il faudrait donc des mécanismes de réduction de tâche qui permettraient au chercheur déjà formé de disposer du temps requis pour bien préparer son projet de recherche.

## La carrière de chercheur

Abordons un troisième aspect lié à la carrière de chercheur : la reconnaissance. Une fois formé et « émergé », le chercheur pourra poursuivre sa carrière à condition qu'il fasse œuvre de productivité scientifique : articles dans les revues spécialisées, communications dans les colloques, participation à des séminaires de recherche et ainsi de suite. Il existe des « circuits » de la recherche scientifique auxquels le chercheur doit s'intégrer, sinon il ne pourra guère espérer voir renouveler ses subventions de recherche, en diversifier la source, s'associer à des équipes ou en former, recevoir ou lire des résultats préliminaires d'expériences en cours... La carrière de chercheur est ainsi faite d'une continuité d'actions qui contribuent à ce qu'elle se poursuive.

En ce sens, la vie professionnelle dans les collèges ne s'y prête guère. Permettez-moi une illustration à partir du programme PAREA. Ce dernier existe maintenant depuis plusieurs années et on peut observer que peu de chercheurs ayant déjà obtenu, pour une ou deux années, une subvention de recherche reviennent ultérieurement avec un nouveau projet. C'est un peu comme si, ayant mené à terme leur projet, leur effort de recherche s'arrête. Leur carrière de chercheur n'aura constitué qu'une période de leur vie professionnelle plu-

tôt qu'une composante importante échelonnée sur plusieurs années. Je crois que le même phénomène va sans doute se reproduire avec ACSAIR, bien que la courte durée du programme ne permette pas de dégager de tendances très significatives.

Qu'on comprenne bien, par ailleurs, le sens de mon propos. Il ne s'agit pas de jeter le blâme sur les chercheurs qui ont réalisé de tels projets : bien au contraire, car ils ont souvent dû les mener à terme dans des conditions peu faciles. Mais ce phénomène tient à une composante structurelle du réseau qui permet difficilement à son personnel de vivre une « carrière de chercheur », une continuité dans l'exercice de ce rôle professionnel. Diverses raisons y contribuent, notamment le fait que la recherche n'y a pas de statut officiel, qu'elle ne fait pas partie de la tâche, que la « culture des cégeps » - la façon dont s'y exerce la vie professionnelle - ne s'y prête guère. C'est une difficulté à laquelle le réseau collégial devra s'attaquer si l'on souhaite que la recherche y devienne un axe de développement plus important.

### La recherche en pédagogie

Permettez-moi de conclure par quelques observations plus spécifiques au domaine de la recherche en pédagogie. Je crois que ce secteur nous a donné des « productions » scientifiques de grande valeur et que, sur ce plan, le réseau collégial a non seulement contribué à diffuser la recherche, mais y a apporté une contribution importante. Nous n'avons pas seulement été un champ d'application du savoir scientifique, mais des « producteurs » d'un savoir original. Là encore, nous manquons de continuité parce qu'il faudrait un lieu supplémentaire où elle puisse s'exercer.

En effet, les chercheurs universitaires s'intéressent peu à la problématique de l'enseignement ou de l'apprentissage au niveau collégial, leurs travaux se faisant généralement avec l'élémentaire ou le secondaire. Si cette mémoire collective, cette continuité dans la recherche ne se situe pas à l'université, se retrouve-t-elle dans le réseau ? Chacune des composantes y a un peu participé ; par exemple, CADRE a établi un excellent centre de documentation sur le niveau collégial qui regroupe à peu près tous les documents publiés dans les collèges depuis leur fondation. Ces documents constituent une source privilégiée pour la recherche à caractère pédagogique. C'est là un effort de continuité assez remarquable qui doit être souligné.

Il faut également faire ressortir la qualité des travaux menés au Conseil des collèges ; plusieurs de ces études et documents représentent un apport indéniable à la qualité de la réflexion pédagogique sur le niveau collégial. Je prends pour exemples l'excellente étude sur la condition enseignante et celle sur le perfectionnement des enseignants. L'action du Conseil des collèges est toute nouvelle, mais on peut y voir là quelques indices qui nous permettent de croire que cet organisme s'avérera un lieu de continuité, une assise de la mémoire collective qui assure à l'effort de recherche sa durée dans le temps.

Je me dois de souligner également l'effort de mes collègues conseillers pédagogiques qui, au fil des ans, ont assuré une présence dans les collèges du réseau, épiluchant les rapports, fouillant les revues et encadrant des projets. Ces collègues, dans leur action quotidienne, à travers des projets de recherche ou des activités de perfectionnement, ont fait en

sorte qu'une réflexion pédagogique anime la vie quotidienne du réseau.

Je pense également à quelques professionnels de la DGEC qui ont, d'année en année, administré les divers programmes de subvention et incité le personnel des collèges à présenter leurs projets, à publier et à diffuser leurs travaux.

Mais, pour enrichir ces lieux de notre mémoire collective, le temps n'est-il pas venu de mettre sur pied un Centre ou un Institut de recherche sur la pédagogie au collégial ? Je ne sais trop où le situer, ni à quelle structure le rattacher. Cependant, il m'apparaît manquer un lieu de recherche théorique et fondamentale sur la pédagogie et l'apprentissage où s'approfondiraient les modèles, les théories, les expériences, les outils ; un lieu où s'alimenteraient les professeurs et les conseillers pédagogiques des collèges, où s'encadreraient des projets de maîtrise ou de doctorat et où l'on pourrait effectuer des recherches originales.

En formulant ce souhait, je ne fais que reprendre une idée présente depuis longtemps dans le réseau mais qui ne s'est jamais concrétisée ; elle s'inspire de la formule de l'OISE (Ontario Institute for Study in Education) rattaché à l'Université de Toronto. Pour que la recherche pédagogique dans les collèges prenne de l'ampleur, il faut songer à mettre sur pied ce genre d'organisme dans les années qui viennent. Ce serait là une façon d'assurer une plus grande continuité dans le domaine en créant un lieu où elle puisse se déployer. ✎